



IL EST URGENT DE RELANCER LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE L'EUROPE BANCAIRE ET FINANCIÈRE

DANIEL LEBÈGUE*

En septembre 2000, l'Association Eurofi 2000 a organisé, avec l'appui de la Commission européenne et de la présidence française de l'Union, un colloque consacré à « L'Europe bancaire et financière après l'euro ».

entreprises, épargnants, consommateurs, intermédiaires financiers. L'intérêt de l'Europe, de la compétitivité de son économie, de la solidité de sa monnaie et de sa croissance, commande donc qu'une vigoureuse impulsion soit donnée au processus d'unification financière du continent.

Quel diagnostic portent les professionnels européens de la banque et de la finance sur l'état de l'Union, sept ans après la mise en place du marché unique européen des services financiers, deux ans après l'introduction de l'euro dans les marchés de capitaux ?

Ils constatent unanimement que l'Europe bancaire et financière progresse dans la réalité des entreprises et des marchés, mais qu'elle fait du surplace, depuis plusieurs années, pour ce qui est de l'évolution du cadre légal et réglementaire. La dernière grande directive européenne dans le domaine financier, celle sur les services en investissement, a été promulguée il y a sept ans et aucune avancée significative n'a été enregistrée depuis lors, création de l'euro mise à part, dans la voie d'une plus grande intégration des marchés et des services financiers en Europe. Or, nul ne conteste que des marchés financiers plus intégrés seraient plus efficaces, plus fluides, moins coûteux pour l'ensemble des acteurs :

Comment faire avancer les choses ? Où sont les priorités ? Quelle méthode et quel calendrier les responsables politiques doivent-ils se donner ?

Lors du colloque des 14 et 15 septembre à Paris, les professionnels ont identifié quatre domaines d'action prioritaires.

1 - Pour améliorer le fonctionnement des marchés de capitaux en Europe, il est indispensable et urgent d'harmoniser les règles et les pratiques entre les places. Il y a aujourd'hui des segments de marché qui fonctionnent bien, parce que l'harmonisation des règles du jeu y est effective : marché des changes, marché interbancaire, obligations d'Etat. Sur d'autres segments, l'harmonisation est loin d'être réalisée : actions, obligations privées, titres de dette à court terme (bons du Trésor, certificats de dépôt), pensions sur titres (repos), dérivés. S'agissant du marché primaire et secondaire des actions, les professionnels recommandent l'adoption d'un passeport

* Directeur général du groupe Caisse des dépôts, Président de l'Association d'économie financière.

européen pour les émissions de titres, une définition commune de l'appel public à l'épargne et de l'investisseur sophistiqué, l'harmonisation des informations comptables et financières pour les sociétés cotées, des règles communes visant à préserver l'intégrité des marchés. Ils appellent de leurs vœux une accélération du mouvement de rapprochement entre bourses de valeurs et organismes de compensation, afin d'abaisser les coûts de transaction, toujours beaucoup plus élevés en Europe qu'en Amérique du Nord.

2 - Pour parvenir à une meilleure allocation de l'épargne aux besoins d'investissement, et donc à une croissance plus soutenue et durable, Eurofi 2000 formule deux recommandations principales : favoriser l'émergence d'une offre de produits financiers véritablement accessible à tous les épargnants européens notamment en matière d'OPCVM, d'assurance-vie et de fonds de pension ; et apporter enfin une réponse crédible au problème, en discussion depuis près de 15 ans, de l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne, par l'institution d'une retenue à la source à taux unique et modéré.

3 - Il faut en troisième lieu permettre aux entreprises de tirer pleinement parti du grand marché européen dans leurs opérations financières : normes comptables harmonisées, passeport unique pour l'émission de titres, émergence d'un « socle juridique commun » pour les sociétés comportant des règles identiques en matière d'OPA, de droit de la faillite, de statut social.

4 - Enfin, l'Europe et l'euro ne prendront tout leur sens que si se créent les

conditions d'un marché unique, ouvert, transparent pour les clients particuliers. Ceci suppose, au minimum, une sécurisation des transactions à distance (carte bancaire, banque électronique, E-banking), un abaissement du prix des opérations transfrontières de petit montant, des règles communes de protection des consommateurs.

Quelle est la méthode qui permettrait de franchir cette « nouvelle étape » dans la voie de la construction de l'Europe bancaire et financière ?

En premier lieu, il paraît essentiel de rapprocher le temps de la décision publique de celui de la vie économique. L'Union européenne doit se doter de modes de gouvernement qui lui permettent d'adopter et de mettre en œuvre des décisions dans des délais plus resserrés. Ceci vaut pour la finance comme pour d'autres domaines de la vie économique et sociale, tels que la sécurité alimentaire par exemple.

En second lieu, une approche transversale et cohérente doit être privilégiée par rapport au traitement au cas par cas des dossiers. De ce point de vue, le plan d'action pour les services financiers récemment proposé par la Commission est à saluer positivement, même si l'échéance retenue pour sa mise en œuvre paraît bien lointaine (2005).

Enfin, dans l'univers complexe qui est le nôtre, une concertation permanente et approfondie entre décideurs publics, professionnels et consommateurs est plus que jamais la condition de la réussite.



II

ÉTHIQUE FINANCIÈRE : LES GRANDS DOSSIERS



